



Commune municipale Orvin

Orvin, le 8 décembre 2025

ASSEMBLEE MUNICIPALE LUNDI 08 DECEMBRE 2025, 20H00 HALLE DE GYMNASTIQUE, ORVIN

PROCÈS-VERBAL

Président : xxx
Secrétaire : xxx

Ayants droits : 92

ORDRE DU JOUR :

1. Élections des scrutateurs
2. Discuter, éventuellement approuver le budget 2026 avec une quotité d'impôt inchangée à 1,88
3. Présentation du plan financier 2026-2030
4. Discuter, éventuellement approuver une participation de la Municipalité à la société CÀDOR SA pour l'extension du réseau, par :
 - a. l'approbation d'un versement au capital-participation d'un montant de CHF 200'000.—
 - b. l'approbation d'un prêt de CHF 200'000.— en faveur de CÀDOR SA
5. Prendre connaissance de l'arrêté de compte suivant :
 - réalisation de la 2^{ème} étape de la construction d'une conduite interconnexion d'eau de secours entre Evilard et Orvin
6. Discuter, éventuellement approuver un crédit d'engagement de CHF 295'000.— pour la réfection des chemins agricoles 2026-2028
7. Élection d'un membre au Conseil municipal
8. Communications du Conseil municipal
9. Divers

Le président salue l'assemblée et souhaite de fructueuses délibérations, dans un esprit serein et constructif, dans le respect de l'autre. L'assemblée a été convoquée dans la Feuille officielle d'avis du district de Courtelary n° 41 du 07 novembre 2025 conformément à l'article 28 du règlement d'organisation de la Commune d'Orvin.

L'assemblée est déclarée ouverte à 20h00. Selon l'article 20, alinéa 1 du règlement d'organisation « *ont le droit de vote les citoyens âgés de 18 ans révolus et domiciliés dans la commune depuis 3 mois au minimum* ». Les personnes n'ayant pas le droit de vote sont M. xxx, concierge, M. xxx, qui présentera son film et xxx, apprenti à la commune d'Orvin. Tous les autres citoyens présents possédant le droit de vote, le président déclare l'assemblée correctement constituée.

Délibérations :

1. Élections des scrutateurs

Trois personnes sont nommées scrutateurs : M. xxx, M. yyy et M. ccc.

2. Discuter, éventuellement approuver le budget 2026 avec une quotité d'impôt inchangée à 1,88

Par M. xxx, responsable du dicastère des finances, présente le budget.

Taxe de l'alimentation en eau

- CHF 15.- taxe annuelle par personne
- **CHF 3.-/m3** taxe de consommation **+0.60 cts/m3**

Taxe des eaux usées

- **CHF 4.15/m3** (raccordé) **-0.60 cts/m3**
- CHF 5.00/m3 (non raccordé)

Les investissements en cours

Projets en cours (crédits et/ou budgets votés)

Remplacement conduite Les Seignes	CHF	90'000.00
Planification spéciale Prés-d'Orvin	CHF	40'000.00
Rempl canalisation eau potable station pompage	CHF	80'000.00
Total	CHF	210'000.00

Informations complémentaires, les amortissements

Amortissements planifiés

Alimentation en eau, épuration + déchets	CHF	20'000.00
Route, voies de communication	CHF	60'000.00
Aménagement des eaux	CHF	600.00
Biens immobiliers	CHF	112'000.00
Biens mobiliers	CHF	30'800.00

Immobilisations incorporelles	CHF	19'000.00
Total des amortissements	CHF	242'400.00
→ dont impact direct dans le résultat	CHF	222'400.00

Le résultat devrait être présenté équilibré selon les directives cantonales art. 84 et 85 OCo. Pour la présentation de ce soir uniquement et pour des raisons de compréhension, il est renoncé à cette directive.

Le MCH2 exige que le résultat du compte global soit approuvé par l'assemblée municipale.

Le budget prévoit un excédent de charges budgété à - CHF 444'896.—.

Le conseil municipal et la commission des finances proposent d'approuver le budget 2026 tel que présenté.

L'assemblée accepte à la majorité, sans avis contraire, le budget 2026 avec quotité d'impôt inchangée à 1,88.

3. Présentation du plan financier 2026 – 2030

Par M. xxx.

2026 – nouveaux projets

Assainissement places tir (sub év 600'000)	CHF	750'000.00
Réfection Rte Les Vernes	CHF	400'000.00
Rempl canalisation eau potable Les Vernes	CHF	345'000.00
Rempl canalisation eaux usées Les Vernes	CHF	150'000.00
Panneau d'affichage LED	CHF	27'500.00
Climatisation bureaux administratifs	CHF	40'000.00
Achat terrain Paroisse de Rondchâtel	CHF	145'000.00
Réfection garages voirie L'Echelette	CHF	230'000.00
Réfection des chemins agricoles (1/3)	CHF	80'000.00
Total	CHF	2'167'500.00

2026 – projets en cours (crédits et/ou budgets votés)

Remplacement conduite d'eau Les Seignes	CHF	90'000.00
Planification spéciale Les Prés-d'Orvin, ét.	CHF	40'000.00
Rempl canalisation eau potable sta pomp	CHF	80'000.00
Total	CHF	210'000.00

Total projets en cours	CHF	210'000.00
Total nouveaux projets	CHF	2'167'500.00
Total	CHF	2'377'500.00

2027 – nouveaux projets

Réfection route L'Echelette	CHF	195'000.00
Acquisition terrains derrière LNS	CHF	400'000.00
Réfection Route Les Oeuches	CHF	350'000.00
Réf canalisation eau pot Rte Les Oeuches	CHF	200'000.00
Construction d'un bâtiment pour l'EJC	CHF	3'455'000.00
Refaction des chemins agricoles (2/3)	CHF	105'000.00
Total	CHF	4'705'000.00

2028 – nouveaux projets

Réfection mur et rue Crêt des Bêtes	CHF	200'000.00
Réfection Rte derrière l'Ecole enfantine	CHF	150'000.00
Réfection de la Route Sur Mont-Tillier	CHF	200'000.00
Acquisition terrains situés au secteur La Hôle	CHF	800'000.00
Réfection des chemins agricoles (3/3)	CHF	110'000.00
Total	CHF	1'460'000.00

2029 – nouveaux projets

Total	CHF	—
--------------	------------	----------

2030 – nouveaux projets

Total	CHF	—
--------------	------------	----------

M. xxx aimerait savoir ce qu'il en est du terrain de La Hôle.

M. xxx signale que c'est un ancien projet qui avait été soumis par M. xxx. La commune se porte acquéreur de ce terrain qui appartient à la ville de Bienne. Ceci dans le but de pouvoir développer la station des Prés-d'Orvin dans le sens touristique. Rien n'est fait, cela est simplement une idée.

4. Discuter, éventuellement approuver une participation de la Municipalité à la société CÂDOR SA pour l'extension du réseau, par :

a. l'approbation d'un versement au capital-participation d'un montant de CHF 200'000.—

b. l'approbation d'un prêt de CHF 200'000.— en faveur de CÂDOR SA

Par M. xxx.

En date du 23 mars 2023, l'assemblée municipale extraordinaire de ce soir-là a validé plusieurs choses : une délégation de tâches à la société CÂDOR SA pour la réalisation d'une centrale de chauffe et d'un réseau de distribution de chaleur à distance ainsi que le cautionnement à hauteur de sa participation capital-action qui avait également été approuvé. CHF 60'000.—, capital-action d'une SA CHF 100'000.—. L'argent est simplement passé d'un poste à l'autre au bilan. Ça appartient toujours à la commune mais qui est immobilisé chez CÂDOR SA à hauteur de cette proportion 60%, 40% à la bourgeoisie. La commune a lié et validé le cautionnement de CHF 1,8 millions pour un emprunt bancaire. 1,8 pour la commune, 1,2 pour la bourgeoisie, 3 millions qui a été mis à disposition pendant 2 ans et demi pour réaliser une centrale de production de chaleur, 1 mega watt, 2 machines de 500 kW. La réalisation d'un réseau en 2024 dans le quartier de L'Echelette avec notamment la connexion des deux grands bâtiments LNS qui constitue le plus grand consommateur.

2025 a vu le réseau s'allonger dont 28 bâtiments à connecter tout au long de l'année jusqu'au 15 octobre pour se chauffer. Choses réalisées. Les petits trous seront rebouchés.

Pour une dépense d'environ CHF 3,6 millions. C'est CHF 3 millions de prêt cautionné auprès de la banque, CHF 500'000.— de taxes de raccordement qui a été versés directement par les propriétaires et CHF 100'000.— de capital-actions.

Avec cela, le réseau s'étend sur 2 km (plus de 2 km de tuyaux) permettant le raccordement de 35 propriétaires. 80% de la chaleur produite est vendue.

La société CÀDOR atteint son seuil de rentabilité. Le projet a été mené à bien, avec des contrats scellés pour 20 ans.

Le capital-action définit les voix de vote d'une société anonyme. Le capital-participation ne va pas changer les droits de vote. 60% et 40%, commune et bourgeoisie mais la commune met un peu plus. Le conseil propose à l'assemblée de financer par le fond spécial l'énergie renouvelable.

La commune a soumis une demande au canton, celle du NPR (nouveau programme régional). Le canton donne de l'argent pour des projets, tels que les chauffages à distance villageois.

C'est donc un prêt momentané que le conseil sollicite et les CHF 400'000.— permettront de développer environ 360 mètres de réseau auprès de clients qui ont déjà manifesté voire confirmé leur intérêt et ceci permettra de vendre l'entier de l'énergie produite. S'assurer de base financière tout à fait saine afin de voir son avenir peut-être se développer.

M. xxx se permet de faire un calcul. Si actuellement le réseau est de 2 km et en ajouter 400 m, ce qui ferait de 80 à 100%. Si d'autres propriétaires dans la zone existante se décident à se raccorder, ça risque le dépassement. Nous ne sommes pas à l'abri d'un hiver un peu plus rigoureux. Comment les 80% ont été calculés ? À noter qu'en hiver, on consomme plus d'énergie qu'en été.

M. xxx lui répond par rapport à l'augmentation de la capacité de production par l'accumulation d'une 3^e chaudière. C'est une version qui a été envisagée et à laquelle la commune a renoncé il y a environ 1 année par le fait que si la commune voulait produire plus, il faut distribuer plus et comme la centrale est située en bas du village, il aurait fallu dimensionner de manière plus grande l'ensemble du réseau pour pouvoir acheminer la chaleur de L'Echelette jusqu'en haut du village. Il aurait fallu poser des tubes plus grands qui auraient coûté CHF 600'000.— supplémentaires. Argent pas à disposition et qui se base sur une incertitude de pouvoir vendre l'énergie à futur. La densité fait la rentabilité. Il a été exclu la possibilité de venir en assemblée pour demander une 3^e chaudière.

En ce qui concerne les 100%, la production d'énergie varie tout au long de l'année en fonction de la température extérieure. En été, les chaudières sont utilisées 1 à 2h par jour pour pouvoir chauffer les tampons d'eau qui alimentent les maisons. Dès que les frimas arrivent, la consommation varie. Le 80% est estimé sur les consommations des années précédentes de chaque propriétaire. Avec 3 ans de recul, cela donne une tendance. Quand il y a un hiver rigoureux, on parle du pic de froid. Il fera très froid, 3 jours de suite, après moins et ensuite 4 jours ou une semaine. Et pendant ce temps-là, il est prévu que le système déconnecte l'école, c'est-à-dire que l'école s'auto-chauffe. Cela donne ainsi la garantie que l'énergie n'est pas trop vendue et que personne n'ait froid.

Le 20% (une petite marge est gardée) pour à futur, les gens qui se situent le long du réseau et ne sont pas connectés maintenant, puissent le faire à leur propre frais.

Actuellement, chaque propriétaire verse une taxe unique de raccordement calculée en fonction de la puissance raccordée.

L'assemblée accepte à la majorité par 83 voix, sans avis contraire, l'approbation d'un versement au capital-participation d'un montant de CHF 200'000.—.

L'assemblée accepte à la majorité par 80 voix, sans avis contraire, l'approbation d'un prêt de CHF 200'000.— en faveur de CÂDOR SA.

5. Prendre connaissance de l'arrêté de compte suivant :

- **réalisation de la 2^{ème} étape de la construction d'une conduite interconnexion d'eau de secours entre Evilard et Orvin**

Par M. xxx.

Crédit approuvé par l'assemblée municipale le 14 décembre 2021	CHF 390'000.—
---	---------------

Dépenses brutes d'investissement	CHF 430'776.15
Recettes brutes d'investissement	- CHF 40'612.—

Dépenses nettes	CHF 390'164.15
------------------------	-----------------------

Différence	CHF - 164.15
------------	--------------

6. Discuter, éventuellement approuver un crédit d'engagement de CHF 295'000.— pour la réfection des chemins agricoles 2026 — 2028

Par M. xxx.

La réfection de 8 axes différents avec le bureau d'ingénieurs SIGEOM pour un coût estimé à CHF 295'000.—.

Pour 2026, il est prévu de refaire La Salamandre avec quelques mesures à prendre car il y a pas mal d'eau sur le chemin qui le décale régulièrement ainsi que des conduites à remettre en état. Coût à CHF 40'000.—.

Le chemin qui est vers l'entrée de Frinvillier qui appartient à Orvin, Petit-Pré/Sechelaine. Pour la pose d'une rigole et l'adaptation au trafic forestier lourd. Coût à CHF 45'000.—.

Pour 2027, vidange et entretien de drainage ainsi que réfection du pont « Bacon 1 ». Coût à CHF 60'000.—.

Bacon du haut, vidange et entretien des drainages. Coût à CHF 40'000.—.
Pour 2028, Dessus le Villier, la réfection standard. Coût à CHF 45'000.—.

Sous Malveau, la réfection standard, coffre. Coût à CHF 65'000.—.

Ceci est un entretien nécessaire qui se fait chaque année. Les intempéries font qu'ils ont été dégravés ces dernières années. C'est une planification sur 3 ans.

L'assemblée accepte à la majorité par 89 voix, sans avis contraire, un crédit d'engagement de CHF 295'000.— pour la réfection des chemins agricoles 2026-2028.

7. Election d'un membre au Conseil Municipal

M. xxx mentionne les postes repourvus tacitement :

Bureau des assemblées

Président	Sacha Boder
Vice-président	Jacques Girardin
Secrétaire	Séverine Flaig

Conseil municipal

Maire	Patrik Devaux
Conseil	Nathaële Aufranc
	Stéphane Beney
	Stéphan Chopard
	Sylvain Grosjean
	Timothée Vianney-Liaud

Toutes ces personnes ont accepté de reconduire un mandat.

Aucune liste n'ayant été déposée dans le délai imparti, selon le règlement d'organisation, les électeurs et les électrices peuvent voter pour n'importe quelle personne éligible.

Un candidat a accepté le poste en question

M. Jean-Philippe Berger

Ce dernier est donc élu par acclamation.

8. Communications du conseil municipal

M. xxx informe que ce soir une présentation du village d'Orvin sera faite par M. Sébastien Aufranc qui a fait les montages et M. Yann Dubois pour le son. Le film s'appelle « Orvin ».

Ils ont travaillé toute une année pour présenter ce film.

Ça sera donc l'ambassadeur de la commune quand il y aura des assemblées.

Ci-après une rétrospective des années passées 2022-2025

Législature 2022

Création de la Commission de la Jeunesse
Nouveau Règlement d'organisation RO
Création l'APO Association Parkings Prés-d'Orvin
1^{er} vide-grenier
1^{er} Marché artisanal
Pose de la grille de retenue sur l'Orvine

Législature 2023

Création de la société chauffage à distance communal CÀDOR SA avec la bourgeoisie
Pose des horodateurs aux Prés-d'Orvin
Fin – mise en service de la conduite de secours depuis Evillard
Aménagement de la Place Paul-André Robert
Réfection de la route des Prés-d'Orvin aux Plans-Dessous
1^{ère} Soirée des Talents orvinois
Pose de la première statue du Sentier des Statues aux Prés-d'Orvin

Législature 2024

Nouveau règlement et zones de parkings à Orvin
Assainissement du bâtiment de la voirie à L'Echelette – installation de CÀDOR SA
Nouveau véhicule utilitaire pour la voirie
CÀDOR SA : installations terminées et ça commence à chauffer...
Fin des travaux de la traversée du village

Législature 2025

Stations de pompage Chéfour – système d'auto-contrôle et sécurisation du réseau
Six panneaux Orvin d'Antan – Rallye historique
Vernissage du livre de Mémoires d'ici : Si Orvin nous était conté
Projet 1 naissance – 1 arbre avec la Bourgeoisie
Amélioration au cimetière et Jardin du Souvenir
Inauguration de la place de loisirs au Petit-Terrain
Nouveau règlement scolaire avec Commission d'école

Crises et événements

Désagréments travaux de la traversée du village
-déviations
-commerces
Deux pollutions de l'eau potable
Inondations – crue de l'Orvine

Affaires de personnel

EJC : nomination d'une directrice, effectifs en croissance x 3 en 4 ans

EJC : engagement de personnel qualifié ASE
Direction des Ecoles d'Orvin : 2x nomination d'une nouvelle direction
Chef concierge : 2x nomination
Nouvelle secrétaire scolaire
Nouvel administrateur des finances
Nouveaux engagements à l'administration communale dont une administratrice des constructions

Au service de la population

Aux Finances et Services Aînés-social
Stéphane Chopard

Aux Ecoles et transports
Gautier Boder puis Nathaële Aufranc

Aux Bâtiments et Constructions
Sylvain Grosjean

Aux Eaux propres – eaux sales – Réseau d'eau
Stéphane Beney

A l'Urbanisme, tourisme-embellissement-jeunesse
Arthur Balz puis Nicolas Aufranc

Aux Travaux publics, agriculture, voirie et déchets
Julient Tièche puis Timothée Vianney-Liaud

Objectifs et tâches

Administration et personnel communal : rationalisation du travail, stabiliser et pérenniser le personnel
Direction des Ecoles : stabiliser et pérenniser
Intégration de la nouvelle Commission d'école
Mettre sur pied la Commission Commerce-Artisanat-Industrie
Nouveau bâtiment communal et/ou EJC
Sentier des Statues – terminer
Plan d'aménagement local d'Orvin
Plan de quartier – planification spéciale aux Prés-d'Orvin
Réfection de conduites et rues au village
Chemin des Ecoliers avec le Parc Chasseral
Pose du dernier molok
Conduite d'alimentation nappe phréatique Jorat -> Station de pompage Chéfour
Et ? Et ? Surprises et imprévus...

C'est aussi dire MERCI aux personnes qui ont servi pour cette belle commune :

M. xxx est remercié pour le passage au conseil municipal.

M. xxx est remercié chaleureusement pour tout le travail. Il a eu beaucoup de plaisir à présider les assemblées.

M. xxx et M. xxx sont remerciés pour leurs engagements.

Mme xxx, apprentie qui a réussi son CFC et quittera l'administration communale d'Orvin à la fin de cette année pour un poste intéressant. Elle est remerciée pour son travail.

M. xxx est remercié pour ses 25 ans de service. Mme xxx, 10 ans de service. Mme xxx pour ses 5 ans de service.

Les nouveaux naturalisés en 2025 : M. xxx, M. xxx et M. xxx qui a intégré la société d'arboriculture.

Les jeunes qui ont eu 18 ans en 2025 ont reçu une invitation pour venir à l'assemblée mais ne sont pas venus. Une jeune, xxx, est applaudie pour sa présence.

M. xxx fait un petit retour au sujet de Bring Plastic Back. À ce jour, 676 sacs ont été récoltés ce qui représente 1 tonne de plastique. Petit rappel de ce qui peut être mis à l'intérieur du sac :

- bouteilles en plastique de toutes sortes
- films de toutes sortes
- gobelets et barquettes thermoformées
- tubes
- matériaux composites (sachets de chips et cartons de boissons)

Ce qui ne peut pas être mis à l'intérieur du sac :

- bouteilles de boissons en PET (nouveau : aussi les bouteilles de lait en PET)
- mobilier et tuyaux d'arrosage, matériel de bureau et jouets
- emballages très sales (par exemple : barquette thermoformée avec marinade)
- styropor/sagex

M. xxx donne quelques informations sur l'APO (association des Parkings Les Prés-d'Orvin). Les recettes totales pour l'année 2024 (première année complète) s'élèvent à CHF 70'000.— dont CHF 12'500.— de bénéfice. L'état des recettes au 30.09.2025 se situent à CHF 60'000.—.

Le remboursement de la totalité des fonds de roulement aux deux communes dès le 01.12.2025 dont CHF 50'000.— à la commune d'Orvin et CHF 23'800.— à la commune de Nods, plus quelques milliers de francs d'intérêts.

Les investissements qui ont été faits de 2021 à 2024 se montent à CHF 106'000.—. les études, les permis, les autorisations, les horodateurs et les marquages qui ont été réalisés.

Le permis provisoire pour l'utilisation des horodateurs arrive à échéance. La planification spéciale prend plus de temps. Une prolongation sera demandée

En ce qui concerne la commission d'embellissement, elle est composée de M. xxx, M. xxx, Mme xxx et Mme xxx. Mme xxx donne des coups de mains. Les personnes citées font un travail assez conséquent en organisant le vide-grenier. M. xxx s'occupe de faire les balades découvertes et ira, l'année qui vient, montrer les statues au Chemin à Gasa.

Le marché artisanal et les fenêtres de l'Avent.

Petit résumé de trois statues posées cette année. Les années précédentes ce sont des sculpteurs de la région qui ont été mandatés. Le sculpteur de cette année vient de Meiringen. Il a fait un lynx, une vache. Il reste 6 statues à poser.

Avec la commission de jeunesse, la place de pique-nique a été réalisée au Petit-Terrain. Composée de 2 tables à l'extérieur, 1 table à l'intérieur, le grill ainsi qu'une autonomie électrique afin de s'éclairer la nuit avec une batterie et un panneau solaire. Très belle initiative.

Dans les projets, en partie réalisés, ce sont les entrées de village que M. xxx avait amené comme idée tout comme les statues. Ces entrées sont à disposition des sociétés afin d'informer d'éventuels événements. C'est du panneau marin mais il est préférable de scotcher les affiches que de mettre des agrafes.

C'est du bois brut d'Orvin, bois de lune, un puit à carbone et une toiture végétale qui absorbe du CO² et qui redonne de l'oxygène.

L'idée est d'installer un panneau LED, comme une grande télé, sur la place du village sur laquelle des informations peuvent défiler pour les passants, les automobilistes. Eventuellement, par la suite, mettre des publicités pour les entreprises. C'est un projet lancé par M. xxx, en phase administrative.

Mme xxx a une remarque liée au président qui termine son mandat et l'assemblée ne sait pas vraiment qui est le futur président.

M. xxx souligne l'excellente remarque et demande à M. xxx de se lever qui est applaudi pour sa nouvelle fonction.

9. Divers

M. xxx remercie l'ensemble du conseil pour leur magnifique travail et la présentation toujours intéressante.

Mme xxx aimerait savoir ce qu'il advient du bus pour le bas du village.

M. xxx confirme d'une entrevue avec les transports publics et il n'y a pas de bonnes nouvelles dans l'immédiat. Les choses prennent énormément de temps. Dans un avenir proche, rien ne changera mais la commune aimerait proposer une solution au début

d'année prochaine ou milieu d'année pour avoir un demi-tour en bas du village. Actuellement, l'itinéraire en cours est maintenu. Les transports publics sont en train d'évaluer s'il y avait la possibilité de repasser par Frinvilier, quel est l'avenir pour la ligne d'Orvin. À noter que la commune a très peu d'impact là-dessus. Une planification sur le long terme doit être validé par le canton et doit être soumis à un budget. Le processus est très long.

M. xxx félicite les sociétés qui se sont vraiment dépensées lors de la fête du village. Des sociétés dynamiques et saines.

Maintenant et jusqu'au 24 décembre, il est possible de participer aux fenêtres de l'Avent. Il y a tous les soirs quelque chose qui se passe. Promenez-vous dans le village. Un grand merci à la commission d'embellissement pour ce beau spectacle. Il souhaite également tout le meilleur à chacun, une bonne santé.

M. xxx remercie le conseil pour le bon travail effectué.

Plus personne ne demandant la parole, le président remercie également tous ceux qui s'engagent pour la collectivité publique.

Personne d'autre ne contestant les procédures de vote pratiquées durant l'assemblée, le président lève l'assemblée à 21h55.

Pour l'assemblée municipale d'Orvin

Le président des assemblées

La secrétaire des assemblées

xxx

xxx